

LE PRÉCURSEUR,



JOURNAL CONSTITUTIONNEL DE LYON ET DU MIDI.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Ce Journal paraît tous les jours excepté le lundi. — Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 31 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'année. — Affranchissemens pour l'étranger, 2 fr. par trimestre. — On s'abonne à Lyon, rue Saint-Dominique, passage Couderc au deuxième étage; à Paris, chez M. SAUTRENT, libraire, place de la Bourse, et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

LYON, 10 juillet 1827.

PROJET D'UNE COLONNE MONUMENTALE

A ÉRIGER EN L'HONNEUR DE LA PHILOSOPHIE MODERNE.

Nous ferons grâce à nos lecteurs de ce conte ridicule et usé du café de *Mud. Geofrin*, des plaisanteries de *M. de Chambre* sur la fortune du pot, et de toutes ces ordures avec lesquelles les roués des derniers tems du règne de Louis XV amusaient l'oisiveté des bouloirs. C'est par là que l'auteur débute. Puis il arrive à la description de sa colonne;

« Mais quelle est cette cohue ! c'est la bande des philosophes qui sortent de leurs cavernes obscures ; c'est la tourbe souterraine des sociétés secrètes illuminées qui reviennent du chapitre général des lanternes.... Ils ont une enseigne déployée, parsemée de vers phosphoriques et de quelques petits fallots. D'un côté de cette enseigne est peint Béliel monté sur une âne avec des besicles sur le nez, et portant une lanterne ; de l'autre, on voit l'écrevisse porte-lanterne, dont Callot a enrichi son tableau de la tentation de St-Antoine, avec cette inscription au bas de l'une et l'autre peinture : LUMIÈRES DU SIÈCLE. Au milieu de cette cohue vous distinguez un groupe portant sur un brancard la pesante et poudreuse encyclopédie, cette hotte fétide dans laquelle des sales chiffonniers ont jeté pêle-mêle toutes leurs loques dégoûtantes, etc.

« Ah ! ciel ! que vois-je dans cette funeste enceinte ! Quelle bande noire d'économistes, d'encyclopédistes, de franc-maçons, d'alchimistes, d'illuminés ! Que font tous ces brigands ? Oh ! horreur ! ils renversent le trône sur les ruines de l'autel.....

« Où étiez-vous alors, enfans d'Ignace, tant calomniés ; vous, les plus fidèles défenseurs de la religion et de la monarchie ? Ah ! les impies et les régicides surent trop bien que votre existence était un obstacle à leur infernale conjuration. »

Tout le monde sait que ces impies et ces régicides furent tous les parlemens de France, une grande partie du clergé, tous les rois de l'Europe et le pape lui-même. Après cet éloge des jésuites, écoutons ce que l'auteur pense de la génération nouvelle.

« Ici, arrêtons-nous à contempler une génération de philosophes imberbes qui dansent sur un volcan parsemé des os de leurs pères ; voyons-les faisant leur occupation des plaisirs, laissant le tems passé si loin d'eux qu'ils n'en conservent pas le plus léger souvenir, ne songeant qu'à jouir du présent, se souciant peu de l'avenir ; *faisant de blé en herbe, saucis verte*, c'est-à-dire escomptant leur jeunesse avec les pieds de bouc de Bacchus et les prêtresses de Cythère ; buvant alternativement dans la coupe de Circé et dans celle de l'Affecteur ; parvenant à la vieillesse à l'âge de vingt-cinq à trente ans, après s'être vautrés quelque tems dans la fange, et avoir fait à la société le précieux présent de quelques enfans plus souvent bâtards que légitimes, enfans phthisiques, rachitiques, siphilitiques ou scrophuleux. »

Nous devons à nos lecteurs et à nous-mêmes de franchir des pages dégoûtantes et obscènes, et nous arrivons à des réflexions sur *Tartufe*, réflexions déjà publiées dans la *Gazette universelle de Lyon*, après avoir subi quelques modifications que l'auteur fait disparaître. Nous y retrouvons : « En bonne justice, le *Tartufe*, dont tant d'étourneaux et de dindons sont les admirateurs fanatiques, aurait dû être sillé en chœur par toute la basoche de Paris ainsi que par tous les habitués du parterre, etc.... » Je requerrais que le *Tartufe* fût condamné aux galères perpétuelles, et les fous enthousiastes de la pièce, aux petites maisons, pour y être traités et médicamentés jusqu'à ce qu'ils eussent donné des preuves de leur retour au bon sens. » Nous ne pouvons citer les réflexions prétendues morales et littéraires de l'auteur, sur *Tartufe*, la comédie, *Molière*, et la tragédie, *Voltaire*, l'opéra comique, *Caron de Beaumarchais* ; sur Paris, cette nouvelle *Babylone*, dont l'estomac est un gouffre insatiable, et qui n'envoie aux provinces que ses ordures et des mouchoirs salis.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans toutes ses dissertations sur le procès du Constitutionnel, le pouvoir des mots, le théâtre provisoire, etc., etc. ; partout l'on retrouve la même débauche d'esprit, le même cynisme d'expression ;

nous citerons encore le passage suivant :

« J'assistais, il y a quelques années à l'ouverture du cadavre d'un philosophe outré, qui était venu en ses crevailles. Le chirurgien demandait des vases pour placer les entrailles. — Est-ce que les philosophes ont des entrailles, lui demandai-je EN RIANT ? — S'ils en ont ! ah ! parbleu ! vous me la baillez belle ; voyez plutôt : voici *Gaster*, le premier maître-ès-arts du monde, l'inspirateur de la philosophie. Jang-z-moi de grâce cette large poche ; calculez ce que ce gouffre pouvait engoutir d'alimens solides et liquides, excité par l'acide philosophique..... Eh, mais où est le cœur ?... vous verrez qu'il est dans cette vaste poche du *cœcum* ; cherchez. — Oh ! ma foi, trouvez bon que je m'en dispense...., aussi bien j'ai depuis long-tems ouï-dire qu'il fallait avoir le cœur au ventre pour être philosophe. »

Nous avons assez longuement parlé de ce libelle ; aussi nous n'en conseillons pas la lecture à nos amis ; elle leur inspirerait trop de dégoût et de pitié ;

M. Reguis, nommé président du tribunal de première instance de Marseille, a été reçu en cette qualité en audience extraordinaire le 28 du mois passé. Des discours ont été prononcés dans

cette circonstance, comme à l'ordinaire. Nous emprunterons le passage suivant à celui du vénérable M. Borely, vice-président du tribunal, et président de la société philanthropique en faveur des Grecs.

« Une magistrature inamovible est une forte et heureuse conception ; c'est le plus beau présent du génie constitutionnel.

» Elle n'est pas une de ces forces capricieuses qui puissent être le jouet des circonstances et des hommes, et son égide tutélaire protège également les droits du trône et les libertés publiques, les palais des grands et la chaumière du pauvre.

» Dans sa noble destination, la justice n'est que la mise en action de l'ordre et de la liberté ; c'est elle seule qui peut féconder et maintenir ces deux plus pressans besoins de l'époque contemporaine. C'est une puissance régulatrice qui se meut, qui n'agit qu'au sein de la plus grande indépendance, et qui ne conserve le respect des peuples, que par l'effet de cet immense ressort.

» C'est aussi cette précieuse garantie, qui, nous plaçant dans une haute région, nous commande d'être les premiers en équité, et de rassurer tous les intérêts contre les exigences et les prétentions de tous genres. »

Ces paroles recevaient encore un nouveau prix en sortant de la bouche d'un magistrat dont la conduite offre l'exemple des hautes vertus que ses discours venaient de retracer.

Extrait de notre correspondance de Marseille :

Les censeurs nommés dans cette ville sont MM. Lantard, ex-agent de change, membre de notre académie, et Mayousse, avocat et juge-suppléant. Ces Messieurs ont assuré qu'ils seraient impartiaux et qu'ils ne censureraient que les personnalités. On leur reproche cependant d'avoir supprimé dans le *Messenger* le récit d'un fait dont toute la ville a été témoin.

Depuis quelques jours, nous voyons dans notre ville beaucoup de jeunes ecclésiastiques en soutane et sans rabat ; on dit que ce sont des jésuites qui viennent fonder ici un collège.

Le nombre des capucins s'accroît chaque jour : ils ont fait l'acquisition d'une maison qui doit leur servir de couvent (rue St-Savozain), au prix de 20,000 fr. et de plus 5,000 messes pour le repos de l'âme du vendeur. Le contrat a été passé chez M^e Sauze, notaire.

Une autre lettre de Marseille du 7 juillet contient ce qui suit :

Notre commerce est dans la plus grande stagnation, les transactions deviennent chaque jour plus rares ; il n'y a que l'administration des douanes qui fasse d'énormes recettes par l'arrivage des cotons qui sont envoyés en remboursement des avances faites au pacha d'Égypte. Il arrive aussi beaucoup de laines de Barbarie ; elles portent un grand préjudice aux laines indigènes, qui sont à bas prix. On attend dans la Méditerranée des vaisseaux et frégates venant de Brest, Rochefort, pour aller, dit-on, bloquer Alger, qui, dans cette saison peut l'être facilement. On travaille dans le port de Toulon à l'armement de quelques bombardes : tout ce qui est disponible dans les équipages de ligne est embarqué ; cependant, malgré les soins vigilans de l'administration et de la gendarmerie les marins ne sont pas faciles à trouver. Au reste, ce n'est pas seulement l'escadre française qui sera nombreuse dans la Méditerranée, celle du gouvernement Anglais se renforce chaque semaine, celle du roi des Pays-Bas va être augmentée, et même l'on prétend qu'un nouvel amiral en viendra prendre le commandement : il n'y a plus de doute que bientôt l'on y verra également une escadre Russe et une escadre Suédoise ; il n'y a jusqu'à ce jour que celle des États-Unis, dont la force est restée la même. Malgré l'avantage que l'on avait retiré des dernières expéditions faites à St-Domingue, on a suspendu jusqu'à nouvel ordre celles qui étaient projetées ; il en est de même des expéditions pour l'Amérique du sud.

Nota. On n'a point encore reçu ici la brochure de M. de Châteaubriand, que nous attendons cependant avec une grande impatience.

Extrait d'une lettre d'Ancône, du 24 juin 1827 :

Le bateau à vapeur est arrivé dans notre port avant-hier avec 70 passagers venant de Corfou, d'où ils manquent du 19 courant. Les nouvelles qu'ils apportent, sont : que le gouvernement grec a fixé de nouveau sa résidence à Nauplie ; il y a eu des disputes pour la présidence au corps législatif ; finalement on y a élu M. Renieri, crétois, homme tranquille et instruit. Le Pirée a été abandonné par les Grecs qui se retirèrent de nuit avec armes et bagages, laissant Kiatachi garder l'Acropolis, qui est approvisionnée jusqu'à la fin d'octobre prochain. Cette évacuation opérée, après un conseil de guerre tenu au Pirée, fit faire des fêtes aux Turcs de Janina, qui supposèrent qu'Athènes avait capitulé le 2 courant. Cette nouvelle fit grand bruit et fut crue à Corfou ; mais les lettres que nous venons de recevoir de Poros, du 2 courant, n'en font aucune mention.

La flotte de Constantinople, composée de 23 bâtimens, était à Patras. Cochrane était seul avec la *Hellas* et le bateau à vapeur dans le canal de Céphalonie. Les Turcs n'ont pas eu le courage de l'attaquer. Il partit pour rejoindre la flotte grecque, et fit voile vers Candie pour attendre celle d'Égypte, bien plus forte et qui devait sortir à la fin de ce mois.

Cochrane endommagea fortement, à Clarence, une frégate et une corvette d'Ibrahim, qui se réfugièrent bien maltraitées à Patras. Le frère de Vassilichi, épouse d'Ali-Pacha, prit possession de Corinthe, en remplacement de Londos. Les Mainotes tiennent en leur pouvoir Napoli de Malvasis. Griva tient Nauplie.

Les troupes qui se trouvaient sous Athènes s'en sont éloignées et occupèrent les positions des Thermopyles et d'autres défilés, pour empêcher les vivres à Kiatahy, dans l'armée duquel une oke (48 onces) de farine, vaut 100 paras (22 sols).

Cochrane n'a rien fait jusqu'à présent, à l'exception d'un bâtiment venant de Privesa pour Patras, qu'il a capturé. Ce bâtiment était chargé de vivres et d'un harem (familles turques.) Il s'empara du bâtiment et des vivres, et renvoya les femmes à Ibrahim, lui faisant dire qu'il ne fait point la guerre au sérail.

Ibrahim est à Patras, et attend 800 chevaux d'Artu, qu'il fit acheter à Larisse.

Le comte Capo-d'Istria a été autorisé à faire un troisième emprunt de 5 millions piastres fortes. Nous espérons qu'il acceptera la présidence.

Gordon, Biaquière, le comte Poro et les officiers bavarois ont tous abandonné la Grèce, excepté le colonel Heideck, qui est resté à Poros avec deux seuls officiers.

Tous les Philhellènes s'en vont et se présenteront à meilleure occasion pour faire valoir leurs services. De Maurocodrato, on n'en parle plus, comme s'il n'existait point au monde.

On nous écrit de Paris :

Il vient de paraître une nouvelle satire de MM. Barthelemi et Méry. Elle est intitulée : *La Censure*.

— Un crime révoltant a été récemment commis à Belleville-sur-Saône. Une femme, veuve et mère de plusieurs enfans, venait de mettre au monde le fruit d'un commerce illégitime. Cette malheureuse a eu la barbarie de l'assommer à coups de marteau. Ce n'est que plusieurs jours après cet attentat que la rumeur publique a dénoncé la coupable, et que le garde-champêtre se mit en devoir de l'arrêter, sur l'ordre de l'autorité ; mais cette femme avait pris d'avance la fuite, et elle n'a pu encore être saisie.

— Depuis plusieurs jours, des vols nombreux étaient commis dans les magasins de soierie de notre ville. La maison Pléney, la maison Dainval avaient été successivement victimes de ces rusés filoux, qui s'introduisaient dans les magasins sous des costumes décents, faisaient déployer diverses étoffes sous prétexte de les acheter, et pendant que les commis étaient occupés à chercher ce qu'ils demandaient, s'emparaient adroitement d'un schal ou d'un coupon. Deux de ces voleurs avaient enfin été saisis. L'un d'eux venait d'être enfermé dans la salle d'arrêt de l'Hôtel-de-Ville, lorsque dimanche dernier, pendant la nuit, il a mis fin à ses jours en se pendant avec sa cravatte aux barreaux de la prison. Dans une autre pièce de la même prison, était enfermée une femme aussi arrêtée pour les mêmes crimes, et qui se dit la belle-sœur du suicidé.

— Un échafaudage qui s'est écroulé hier dans une maison en construction sur le quai du Rhône, a entraîné plusieurs ouvriers qui ont reçu des blessures graves, mais dont aucun heureusement n'a perdu la vie.

— Une trombe d'eau a entièrement ravagé le village de près de St Chamond. Plusieurs maisons ont été renversées ; trois chevaux entraînés par les eaux. On n'a heureusement à déplorer la mort de personne.

— On écrit de Bourg :

La saison favorable promet une pleine moisson. Les seigles sont déjà coupés sur presque tous les points, et le blé qui est parvenu à sa maturité a un épi plein et bien nourri. La fleur de la vigne est aussi passée heureusement, et tout annonce une grande abondance dans les récoltes de cette année.

— Le marbre qui indiquait la maison où est né à Bourg l'astronome Lalande, et qui avait été brisé par accident, dans les réparations faites à la façade de cet édifice, va être remplacé par les soins de la société d'émulation.

— Le 5 juillet, dans un orage, la foudre est tombée sur une grange de la commune de St.-Maurice-de-Gourdans. La grange a été consumée par les flammes.

— Les censeurs de Bourg sont MM. d'Ivoley, ancien commandant de la compagnie départementale, et Jogues, professeur au collège.

— Nous lisons ce qui suit dans un rapport adressé à l'académie des sciences d'Amsterdam par le savant docteur Heudriks, au sujet des cures opérées par lui dans l'institution de sourds et muets établie à Groningue :

« Dans l'espace de 15 jours, j'ai fait 29 opérations dans l'institution de cette ville, en perçant les tympans des élèves dont les uns étaient nés sourds et muets, et les autres l'étaient devenus en bas âge par suite de maladies ou d'autres accidens. Voilà les résultats : 6 de ces 29 opérés ont d'abord donné peu de signes d'une amélioration du sens de l'ouïe, et quelques jours après l'opération sont retombés dans la surdité comme auparavant ; par conséquent ils peuvent être jugés inguérissables, puis-que leur maladie ne résulte certainement pas du tympan. (1)

suivent leurs noms) : 20, savoir (leurs noms) sont encore sous le traitement. L'espoir pour rétablir leur ouïe n'est pas bien grand, va qu'ils n'ont pas donné beaucoup de symptômes de satisfaction après l'opération. Mais l'opération a parfaitement réussi chez les trois autres, c'est-à-dire *Stempel* d'Amsterdam, âgé de 10 ans; *Gertrude de Koten*, âgée de 10 ans, et *Lydia Doden* d'Utrecht, âgé de 12 ans, qui ont tous les trois perdu l'ouïe après leur naissance, par des maladies. Un de ces trois enfans, Gertrude de Koten, était tellement sourde qu'elle ne s'apercevait pas de la sonnerie des cloches. Cependant tous les trois furent à même tout de suite d'entendre très-distinctement, et ils ont proférés des monosyllabes, prononcés à voix basse. Mais, ajoute le docteur, ce qui me fait le plus de plaisir, c'est que l'opération est si légère qu'aucun de ces opérés n'a été empêché de faire ses fonctions, et d'assister même aux leçons de l'institution.

Paris, 8 juillet 1827.

M. Cooper, auteur de plusieurs romans, dont les succès ont valu à l'auteur le glorieux surnom de *Walter-Scott américain*, est en ce moment à Paris. Il a assisté au banquet annuel, dans lequel les citoyens des Etats-Unis ont célébré l'anniversaire de l'indépendance de leur pays. Le libraire Gosselin, éditeur des ouvrages de cet écrivain, va en donner une édition en format in-18, ornée de vignettes, et supérieurement imprimée, comme le *Walter Scott*.

— Beaucoup de marins, appartenant à la marine royale, passent journellement par Toulouse pour se rendre à Toulon; plusieurs marins du département de la Haute-Garonne ont reçu ordre de partir pour la même destination.

— La *Gazette nationale*, l'un des journaux publiés à Philadelphie, annonce qu'un habitant d'un village de New-York a découvert un principe au moyen duquel l'air et l'eau peuvent être extraits des condenseurs de machines à vapeur, sans le secours d'une machine pneumatique, ou d'aucun travail mécanique, si ce n'est celui d'imprimer le mouvement à une soupape additionnelle. Ce perfectionnement débarrassera entièrement la machine de la nécessité de porter une grande pompe avec ses accessoires, appareil dont on a jusqu'ici fait usage dans les machines qui condensent leur vapeur; et qui prend un quart de la force totale produite par la condensation. Un modèle sur ce plan a été mis en pleine activité par l'inventeur, et quoique le mouvement en soit très-rapide, puisqu'il est d'environ 240 coups de piston par minute, la condensation de la vapeur est parfaite, et l'évacuation de l'eau de condensation et de l'air se fait au point qu'un vide est constamment maintenu dans le condenseur. On assure que ce perfectionnement peut être appliqué à toutes les machines en usage, et qu'il sera d'une grande économie dans les machines à haute pression, aussi bien que dans celles à basse pression.

— L'orage du 5 juillet a été signalé dans le département de la Meuse par un événement qui présente des circonstances particulières. Dès le 2, à neuf heures trois quarts du soir, le tonnerre avait grondé avec violence, et la foudre était tombée à Void sur l'avant-dernière maison du bourg; le propriétaire a eu le petit doigt d'une main légèrement brûlé. Plusieurs voyageurs, réunis dans la maison voisine, ont ressenti une commotion électrique tellement violente, que deux d'entre eux ont été renversés.

Le lendemain matin, M. Comesny, maître de la poste aux chevaux de Void, craignant la pluie, donna l'ordre, des la pointe du jour, à son premier postillon et au garçon d'écurie, d'aller charger du fourrage qui était en tas dans la campagne. Ces deux hommes se mettent en route à trois heures, avec un grand char attelé de quatre bons chevaux. Un orage se forme; on se dépêche, et l'on touchait à la fin de l'ouvrage, lorsque, vers quatre heures, le tonnerre tombe sur la voiture, pratique un trou dans le foin, après avoir fait éclater un morceau du brancard, atteint les bandages d'une roue de devant qui lui servent de conducteur, et les oxide en différens endroits, au point de les perforer à plusieurs lignes de profondeur. Le garçon qui donnait le foin avec la fourche a été jeté par la foudre à quatre ou cinq mètres, ayant le côté droit sillonné par ce terrible météore, il est resté anéanti pendant trois quarts d'heure, on le croyait mort, il est maintenant hors de danger. Le postillon qui, monté sur la voiture, y arrangeait le chargement, n'a eu qu'une légère brûlure à la main, il s'est trouvé enseveli dans le foin de manière à ne pouvoir respirer.

— On lit dans le *journal de Tours* :

« Il serait difficile de peindre l'élan qu'a fait naître dans cette ville l'ouverture du cours de géométrie appliquée aux arts. Environ deux cent cinquante personnes de toutes les classes de la société se sont déjà fait inscrire pour y prendre part, et assistent aux leçons qui ont lieu dans une des salles du nouveau musée, les mardi et vendredi de chaque semaine. Ce nombre augmente chaque jour, et tout porte à croire qu'incessamment il sera plus considérable, en égard à la population et aux localités, qu'il ne l'a été dans beaucoup d'autres villes de France, où de pareils cours ont été établis.

» L'affluence des élèves est si grande que le local provisoire

est devenu insuffisant, et l'autorité municipale va faire disposer incessamment un local définitif, susceptible de contenir un nombre d'auditeurs qui réponde à la population de cette ville. »

— Une jeune personne, âgée d'un peu moins de quatorze ans, avait conçu depuis sa onzième année une tendre inclination pour un élève en médecine, qui vient, dit-on, d'être reçu docteur. Une liaison sentimentale unissait depuis cette époque les deux jeunes gens; et leur offrait un certain charme romanesque auquel les lectures habituelles de la jeune fille n'étaient pas étrangères; malheureusement l'amoureux prit ses degrés à la faculté, et cessa d'être l'amour médecin. Vainement, au moment de son départ pour la province, sa maîtresse lui demanda avec instance une dernière faveur, celle de conserver une boucle de ses cheveux; il la refusa durement, en lui faisant d'une manière sèche, le cruel aveu qu'il ne l'aimait plus. Néanmoins, libre de fouiller dans ses malles toutes préparées, la jeune insensée y prit du sulfate de cuivre, et avec un sang-froid, avec une gaieté surprenante, elle le suçait et le fit fondre dans sa bouche en présence de sa mère qui n'avait aucun soupçon; sa jeune sœur lui adressait même des reproches de ce qu'elle lui refusait un morceau de ce bonbon, à quoi elle répondait en riant: Celui-là n'est pas pour toi, ma petite, c'est pour moi seule... Bientôt ses peines furent terminées. Les funérailles ont eu lieu avant-hier, et à la grande surprise de sa famille, on a trouvé une relation par lettres de ses amours, de ses chagrins, et des causes d'une mort si précoce.

On ajoute, mais nous avons peine à le croire, que l'objet de ce désespoir a été le témoin presque impassible des derniers momens d'une femme qui scellait du sacrifice de sa vie la durée de son amour. Tous deux habitaient le quartier St-Jacques.

— Il est décédé dernièrement à Lembeyc (Béarn), une femme âgée de 108 ans; parvenue à une aussi extrême vieillesse presque sans infirmité, elle chantait et jouait avec ses petits-fils peu de tems avant sa mort.

EXTERIEUR.

SUISSE.

Zurich.

SESSION DE LA HAUTE DIÈTE.

Cérémonie et séance d'ouverture. L'ouverture de la diète fédérale s'est faite le 2 juillet dans l'église cathédrale de Zurich avec la solennité convenable, et dans les formes prescrites. Cette cérémonie, favorisée par le plus beau tems, a eu lieu en présence de tout le corps diplomatique, venu de Berne à cet effet; il se composait de l'ambassadeur de France et des ministres et envoyés d'Autriche, de la Grande-Bretagne, de Prusse, de Russie, de Sicile, de Sardaigne, des Pays-Bas, de Bavière et de Bade. Dans un discours, moins long que cordial et touchant, S. Exc. M. le bourguemestre en charge, de Wyss, président de la diète, a exprimé les sentimens de reconnaissance et d'adoration dont la Suisse est pénétrée envers la Providence, qui l'a conduite si heureusement à travers tant de périls, et l'a élevée et maintenue à ce point de prospérité modeste où elle jouit des fruits de son indépendance et de sa neutralité. Non-seulement, a dit l'orateur, la Suisse est heureuse en elle-même, mais elle peut encore mettre au jour les sentimens de charité, d'humanité, et le vif intérêt que lui inspirent les destinées de la Grèce, toujours en lutte contre les barbares, toujours menacée de sa ruine. La Suisse fait aussi des vœux pour que la situation critique et compliquée de quelques états de l'Europe, ainsi que la création et l'affermissement d'états nouveaux dans une autre partie du monde, aient bientôt pour terme le bonheur de l'humanité.

Quant à la confédération en elle-même, ce qui lui manque en force est remplacé par le bon esprit de la nation; les gouvernemens cantonaux rivalisent de zèle pour créer ou améliorer des institutions et perfectionner la législation au profit du bien général. L'esprit public les soutient dans cette entreprise; les ressources des particuliers subviennent aux besoins que les finances publiques laissent à découvert; de nombreuses associations volontaires, s'efforçant de faire servir à la prospérité de la patrie les progrès rapides des sciences et des arts, resserrent, par l'esprit d'association même et par la communauté de zèle, les liens qui unissent les confédérés entre eux. Parmi nous aussi s'élève une nouvelle génération qui vit plus dans l'avenir que dans le passé; cependant elle ne perdra pas de vue les leçons de l'expérience des tems qui ne sont plus; la sagesse est la compagne naturelle de la force. En terminant son discours, M. le président a adressé, au nom du canton directeur, des salutations de bien-venue à MM. les députés; il a payé avec un sentiment exquis des convenances et une délicatesse toute fédérale un tribut d'hommages à l'exemple de tolérance religieuse donné par le gouvernement de Lucerne, un tribut de regrets à ce magistrat vénéré qu'on était accoutumé à voir représenter le second des cantons directeurs, regrets auxquels s'alliaient les belles espérances que fait concevoir son digne successeur. M. le président a déclaré la session de la diète ouverte.

MM. les députés, après avoir prêté, au nom de leurs cantons respectifs, le serment fédéral, se sont rendus en cortège de l'église cathédrale dans la salle des séances, pour donner et recevoir les salutations fédérales, et pour entendre le rapport sur les rela-

tions de la Suisse, fait par M. le président. Celui-ci a exprimé le vœu que le nuage menaçant qui a plané sur Lucerne se dissipe à jamais, et l'espoir que les troubles d'Appenzell seront bientôt apaisés. Il a donné de justes éloges au perfectionnement progressif du système militaire fédéral, perfectionnement dû à la commission d'inspection, aux gouvernements cantonnaires et au corps des officiers. Les heimathlosen ont été mentionnés comme la source de maux publics qui réclame la plus grande part dans les sollicitudes fédérales. En parlant de l'industrie, M. le président a dit qu'elle devait peut-être se promettre moins d'avantage des routes qui s'établissent de toutes parts que de la plus grande facilité du transit et de la diminution des péages.

L'expression des sentimens d'union et d'amitié n'a pas seulement dominé dans les salutations fédérales, elle a été le sujet exclusif des discours de la plupart des députés. Le député de Schaffhouse a montré avec éloquence que le lien fédéral donne seul de la consistance à la souveraine cantonale. Celui d'Argovie a félicité son canton, et en particulier sa ville natale (Rheinfelden), du bonheur qu'il doit au système fédéral. M. le député de Soleure a saisi avec empressement cette occasion de se plaindre de la faneste licence de la presse, qui, selon ses vœux, existe en Suisse.

ANGLETERRE.

Londres, 5 juillet.

Protestation contre le bill des grains en entrepôt.

« Les sous-signés, Stanhope, Malmesbury, Vane-Londondery, Gascoyne Salisbury, Newcastle, Teynham, Mansfield, Redcsdale, Colchester, Brownlow, Verulam, Lauderdale, protestent :

» Premièrement, parce que la loi des céréales actuellement existante serait enfreinte par la mesure proposée, comme elle l'a été, dans les occasions précédentes, sans aucun prétexte plausible, et de manière à exciter très-justement, ainsi que très-généralement, la défiance et le mécontentement des propriétaires fonciers ;

» En second lieu, parce que la mesure proposée leur retirerait la protection qui leur a été sagement et justement accordée par la loi céréale existante, violerait ainsi leurs droits, et mettrait en danger la sécurité de leurs propriétés ;

» En troisième lieu, parce que les prix auxquels le blé est et a été vendu depuis plusieurs mois dans le pays, sont très-bas, et n'indiquent nullement un défaut de production, ou telle autre cause de ce genre qui nécessiterait l'introduction dans les marchés d'une grande quantité de blés mis en entrepôt ;

» Enfin, parce que la vente de ces blés (dont quelques parties ont été importées à des prix inférieurs de moitié à ceux qui étaient obtenus au même moment par les propriétaires de grains du pays) tendrait à déprimer les marchés à l'intérieur, et causerait ainsi, avec une injustice manifeste, un grand préjudice à la classe des agriculteurs, et conséquemment à toutes les autres classes de l'état. »

— Le *Times* fait des observations sur cette protestation. Il s'étonne que les agriculteurs qui ont le plus contribué à augmenter la dette contractée pendant la guerre, veuillent maintenant épuiser toutes les ressources des autres pour se maintenir dans leur ancien état de richesse.

Le même journal répond aux premier et second articles de la protestation, que les auteurs de l'ancien bill sur les céréales y renoncent, et que le peuple meurt de faim, quoique le froment ne soit qu'à 60 sh. le quarter, pendant que ce bill suppose qu'il peut atteindre 80 sh.

Quant à l'assertion que le froment est à bas prix, le *Times* répond que le droit d'entrée se lève à proportion de la baisse, et dans une proportion double de la baisse.

Quant à la quatrième assertion, le *Times* dit qu'il est faux que le froment ait pu être importé à un prix inférieur de moitié au prix du froment anglais, et que dans le cas où il en serait ainsi, cela ne ferait que prouver que les cultivateurs anglais vendent leur froment trop cher, il ajoute au reste qu'il y a toujours des droits suffisans pour protéger les cultivateurs anglais contre la concurrence des étrangers.

— On lit dans le *Times* :

« Il est arrivé une chose singulière à une fête qu'on a donnée dernièrement. Les murs ont, dit-on, des oreilles, et ceux qui conspirent feraient bien de regarder autour d'eux avant de parler de leurs complots. On dit qu'on y a entendu une conversation qui convenait peu à ce qui s'y passait : elle était d'une grande importance pour le premier ministre, et lui a été rapportée avec exactitude. De tels secrets ont la plus grande valeur. Deux mille liv. sterling n'auraient pas été trop pour un secret tel que celui dont il s'agit. »

LITTÉRATURE.

LA CONQUÊTOMANIE, PAR M^{lle} VIRGINIE DE SENANCOURT (1).

Il fut un tems où l'ouvrage que M^{lle} de Senancourt vient de

(1) 2 vol. in-12. A Paris chez, Lecointe et Durey ; à Lyon, chez les principaux libraires.

livrer au public eût été regardé comme une critique mordante de cette manie de conquêtes qui remplissait la France entière. Dans ce tems, déjà si loin de nous, la gloire était la marotte des grands et des petits ; on voulait de la renommée, dût-on l'acheter au prix de la liberté. Notre époque est devenue plus pacifique ; on n'ose plus maintenant la vie à courir après une vaine fumée, et le héros de la conquêtomanie, ne trouverait même pas d'excuse à ses folies, dans un courage véritable et une bravoure réelle.

Fils d'un bon bourgeois retiré à la campagne, Barnabé, nourri par une vivandière veuve de trois époux soldats, puise avec le lait une manie de batailles et de conquêtes qui le porte à fuir le toit paternel, et à suivre la carrière des armes. Blessé au crâne par le damas d'un musulman, brûlé par le soleil d'Égypte et gelé par les frimas de la Russie, Barnabé devient faible et sujet aux vertiges. Nommé capitaine sans être décoré de ce signe d'honneur si cher à un militaire, il perd son tems et son argent pour l'obtenir, et revient enfin découragé sous le toit paternel, où il se livre à toutes les aberrations de son esprit pour agrandir son domaine et soumettre ses voisins, qu'il s'obstine à prendre pour des rois ses ennemis. Ses extravagances sont presque toujours plaisantes ; il forme sa maison et fait de sa servante une nouvelle Jeanne-d'Arc, qui le suit partout à la main. Mais dans cette cour burlesque, comme dans toutes, il y a des traîtres et des flatteurs, et le pauvre Barnabé est trop heureux de se retrouver dans son manoir seulement baïonné, battu et à moitié ruiné, après une foule d'aventures piquantes et amusantes.

Il faut laisser les nombreux lecteurs que doit avoir cet ouvrage, chercher dans cette débauche d'esprit une idée profonde présentée avec talent et originalité. Le nom de Senancourt est avantageusement connu dans la littérature, et justifie l'empressement que l'on met à rechercher tous les ouvrages qui le portent.

VENTE AUX ENCHÈRES,

Sur la place Confort, de trois Calèches neuves et d'un Char.

Mercredi onze juillet mil huit cent vingt-sept, à une heure après midi, il sera procédé par le ministère d'un commissaire-priseur, à la vente, aux enchères et au comptant, de trois calèches neuves avec trains à flèche et à col de cygne, et d'un joli char suisse.

A VENDRE.

Un billard à colonnes, en noyer, ayant 22 queues et 6 billes à son usage. S'adresser, place Romarin, n° 1, à l'Entreposé.

AVIS A MESSIEURS LES HOMMES DE LETTRES.

A Lyon, tout éditeur, ou propriétaire d'éditions, même les amateurs particuliers, qui voudraient faire place, avantageusement leurs livres, peuvent, dans leur intérêt, donner leur confiance à un voyageur pour cette partie, qui se trouve dans ce moment de passage à Lyon pour quelques jours. Annuellement il parcourt une partie de la France. On est prié de laisser son adresse au bureau de ce journal.

LIMONADE VÉGÉTALE.

Encouragé par les succès qu'obtient l'été dernier l'extract de citron, connu sous le nom d'acide végétal concentré, M. Mouchon fils, pharmacien à Lyon, vient de perfectionner ce produit de telle manière, qu'il suffit maintenant de son simple mélange avec de l'eau, pour obtenir, sans la moindre addition de sucre, une limonade très-agréable, et d'autant plus préférable à toutes les boissons acidules connues, que la coction dont elle est le résultat, en permet impunément l'usage aux personnes qui ne peuvent user d'aucune substance acide, sans éprouver une irritation plus ou moins vive sur la muqueuse de l'estomac.

On vend cet extrait par flacons de deux fr., et chaque flacon peut fournir vingt grandes verres de limonade suffisamment édulcorée.

C'est à la pharmacie de M. Mouchon, rue Royale, à Lyon ;

Et chez madame Ladevèze, marchande de Quaiacillerie, grande rue Mercière, n° 56, qu'on se le procure.

On demande, pour un commerce de premier ordre, un commanditaire qui voudrait disposer d'une somme de 25 à 50,000 fr. On pourrait l'employer dans la maison, s'il l'exige, moyennant un intérêt avantageux.

— On désire un professeur capable d'enseigner la belle écriture, la grammaire, l'arithmétique et un peu de géographie.

— Plusieurs fonds de café bien achalandés et très-bien situés, à vendre pour cause de départ.

— On propose, moyennant hypothèque, une somme de 5,000 fr. en viager, sur deux têtes.

S'adresser, pour les articles ci-dessus, aux sieurs J. Bertholon et Comp^{ts}, agens d'affaires, rue de la Cage, n° 15.

Nous recommandons aux pères de famille, qui veulent faire élever leurs enfans sous leurs yeux, et aux jeunes gens qui veulent réparer les vices d'une éducation négligée, M. LEFRANC, professeur d'arithmétique, de grammaire française et de tenue des livres. Ancien chef d'institution, M. Lefranc a perdu son établissement par l'effet des circonstances qui sont trop communes aujourd'hui. Marié et père de famille, on sait que ces titres sont un obstacle pour trouver de l'emploi dans l'instruction publique. Dans cet état, M. Lefranc s'est dévoué tout entier à l'éducation particulière. Les personnes qui s'adresseront à lui rendront service à un honnête homme qui a besoin d'utiliser ses talens, et en même tems acquerront un professeur dont on peut garantir le zèle et la capacité.

La demeure de M. Lefranc est rue Lanterne, n° 4, au 1^{er}. En cas d'absence, on peut s'adresser à M^{me} Marchal, tenant un magasin de lingerie, rue St.-Côme, n° 6.

